
ASSEMBLEE GENERALE

30 JUIN 2018 – PLAISIR

**PV PROVISOIRE A FAIRE
VALIDER PAR LES CLUBS A
L'AG 2019**

SOMMAIRE

1.	<u>APPEL DES DELEGUES</u>	3
2.	<u>INTERVENTION D'ALAIN JOURDAN – VICE PRESIDENT FFHB</u>	4
3.	<u>ADOPTION DU PV de L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JANVIER 2018 A PLAISIR</u>	5
4.	<u>RAPPORTS MORAL ET FINANCIER</u>	5
5.	<u>RAPPORTS DES COMMISSIONS</u>	7
	A. Arbitrage.....	7
	B. Jeunes arbitres.....	7
	C. Organisation des compétitions	7
	D. Communication et informatique	8
	E. Discipline	8
	F. Reclamation et litiges	8
	G. Statuts et règlements	8
	H. Technique	8
6.	<u>VŒUX</u>	9
	A. Statuts – Siège Social	9
	B. Vœux coc	9
	C. Vœux CDA.....	12
	D. Vœux cmcd	12
	E. Vœux développement	12
	F. Vœux technique	13
	G. Vœux financier - Secrétariat	14
	H. Vœux budget	14
7.	<u>LUTTE CONTRE LES INCIVILITES</u>	15
8.	<u>QUESTIONS DIVERSES ET RECOMPENSES</u>	15

1. APPEL DES DELEGUES

Chaque association délègue à l'assemblée générale du comité un représentant spécialement élu à cet effet.

9h00 : Appel des Délégués Quorum nécessaire en voix : 109,5 et en clubs : 21

Le quorum étant atteint (185 sur 219 voix et 33 sur 42 clubs), l'Assemblée Générale ordinaire peut donc délibérer valablement.

Membres du Conseil d'administration présents : Mesdames Gaëlle FRANCISCO, Laurence CHERENCEY-ROHOU, Brigitte LESECQ et Messieurs Frédéric BADIN, Pierre-Olivier LEVET, Victor GARRIGUET, Damien BLANCHET, Stéphane GATHERCOLE, Laurent MOMET, Pascal BOSSUET, Nicolas BOURSIER, Laurent LE TRIONNAIRE

Absents excusés : Mesdames Christine PETIT, Audrey SCHOHN, Amélie FOLLIOU et Messieurs Fabien ROYER, Clément RAINGEARD, Philippe LE COUSTOUR

Le Président du Comité ouvre la réunion à 9h40 et remercie les participants de leur présence.

Ensuite, il précise que les débats seront enregistrés afin de faciliter le travail de retranscription des échanges.

Ordre du jour

- Appel des délégués
- Intervention d'Alain JOURDAN – Vice-président FFHB
- Adoption du PV de l'AGE du 26 janvier 2018 à Plaisir
- Rapports moral et financier
- Rapports des commissions
- Examen des vœux
- Vote du budget
- Informations diverses
- Intervention de Luc MISEREY – DDCS Yvelines
- Remises des récompenses

2. INTERVENTION D'ALAIN JOURDAN – VICE PRESIDENT FFHB

L'un des enjeux de la saison prochaine sera le déménagement de la FFHB à la Maison du Handball et bien entendu l'EURO féminin.

A noter l'augmentation des tarifs fédéraux liée à la Maison du Handball.

Alain JOURDAN précise qu'il est important d'être présent lors des AG départementales pour être plus proches des clubs et essayer de répondre à leurs attentes. A ce titre, il prendra note de leurs questions et essaiera d'y répondre dans la mesure de ses connaissances.

Il souhaite une bonne Assemblée Générale à tous.

Arrivée du Club de BOUGIVAL à 9h45

3. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JANVIER 2018 A PLAISIR

Monsieur Frédéric BADIN explique la procédure pour voter : les clubs votent chacun avec un boîtier électronique. Tous les votes du jour seront publics.

Les clubs font un vote tester le dispositif électronique.

Adoption du PV du 26 janvier 2018 à Plaisir :

Monsieur Frédéric BADIN demande s'il y a des remarques sur le PV du 26 janvier 2018 à Plaisir.

- **Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 janvier 2018 à Plaisir**
Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 181 – Voix exprimées : 177
Pour : 177 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non votant : 4
Le compte-rendu est adopté

Arrivée du Club de ST GERMAIN à 9h50

4. RAPPORTS MORAL ET FINANCIER

Monsieur Frédéric BADIN présente le rapport moral du comité : il explique qu'il est difficile de résumer la saison en quelques minutes, il a essayé de le faire sur le dossier de l'AG. Aujourd'hui il souhaite faire le lien entre un montage vidéo réalisé après le Grand Prix et les objectifs du comité. Le message suivant est diffusé aux clubs :

« Changer de dimension et donner le meilleur : on a quelque chose de très concret avec les locaux, mais ce n'est qu'un début, il faut avoir l'ambition de se développer encore plus dans les années qui viennent, pour laisser quelque chose de solide à ceux qui nous succéderont. Être exigeants mais aussi réalistes : en donnant le meilleur de nous-mêmes et en voulant se dépasser mais tout en gardant les pieds sur terre.

Se donner les moyens de nos ambitions en formant des entraîneurs, des arbitres et des dirigeants qui viendront à leur tour transmettre leur savoir, car notre objectif premier, j'en suis convaincu, c'est de privilégier la formation sur notre département. Et nous mettrons en valeur ce travail des clubs et des acteurs sur le terrain car le comité est là pour ça.

Nous devons aussi continuer à fédérer les énergies, faire équipe, progresser et avancer tous ensemble : rien ne se fera sans vous.

Nous sommes donc prêts à relever tous les défis, mais nous devons rester déterminés : c'est peut-être le plus dur, garder ce cap, et même si tout n'avance pas aussi vite que l'on souhaiterait, il faut garder notre ambition intacte.

Et si nous arrivons à maintenir ces objectifs, alors, oui, nous déchainerons les passions !! »

Ensuite Monsieur Pierre-Olivier LEVET indique qu'il n'y a pas de problème financier au comité, qu'il n'y aura pas de hausse des licences pour la part du Comité et que les ressources disponibles seront utilisées pour le développement.

Monsieur Nabil OULTAF (Limay) intervient en disant que le comité aurait peut-être pu prendre à sa charge l'augmentation du tarif de la part FFHB. Monsieur LEVET lui répond que cela a été discuté en BD mais après réflexion cela n'a pas été proposé pour cette saison. On pourra réétudier ce point la saison prochaine.

Arrivée de Georges POTARD (Président Ligue) et Luc MISEREY (DDCS) à 10h00

- **Adoption rapports moral et financier**

Résultat des votes : Votants 33 clubs sur 42 clubs – Voix totales : 185 – Voix exprimées : 185

Pour : 185 voix – Contre : 0 – Abstention : 0

Les rapports moral et financier sont adoptés

5. RAPPORTS DES COMMISSIONS

Monsieur Frédéric BADIN demande aux clubs s'ils ont des remarques sur les rapports des commissions et aux présidents de ces commissions s'ils veulent intervenir sur leur partie.

A. ARBITRAGE

Pas de commentaire

B. JEUNES ARBITRES

Le club de Beynes intervient pour dire qu'il y a un problème de communication lié à ihand : les désignations arrivent tard, souvent les jeunes arbitres sont prévenus le jeudi pour une rencontre le week-end.

Monsieur Stéphane GATHERCOLE explique qu'il y a bien des problèmes de communication car la commission n'arrive pas toujours à avoir les informations en temps et en heure et que les jeunes n'utilisent pas ihand.

Le club de Beynes demande quelle est la solution pour résoudre ce problème.

Monsieur Stéphane GATHERCOLE répond qu'il faut sensibiliser les jeunes à ihand. La Commission relance par mail ou par sms mais il existe un outil et il faut l'utiliser.

Le club d'Achères prend la parole en disant que ihand n'est pas fonctionnel, il faudrait une application sur le téléphone au niveau de la FFHB. Le club de Beynes précise que la Commission Communication lors de sa prochaine réunion étudiera cette piste.

Monsieur Alain JOURDAIN indique que la FFHB est en train de travailler dessus et que cette remarque est pertinente.

C. ORGANISATION DES COMPETITIONS

Le club de Limay intervient en indiquant que pour les catégories -9 et -11, le système de conclusion avec 4 matchs mais qu'une seule FDME était compliqué à gérer.

Monsieur Sébastien NSIMBA représentant de la COC indique qu'il n'y a eu qu'une seule FDME pour plus de facilité concernant la vérification des FDME.

Le Perray précise que c'est très compliqué d'organiser des tournois à 4 équipes.

Monsieur Sébastien NSIMBA dit qu'il y a plus de temps de jeu et moins d'équipe en attente.

Le club de Beynes indique que les Poules Hautes et Basses n'étaient pas équitables.

Monsieur Sébastien NSIMBA explique qu'il y a eu des problèmes avec les documents d'inscription et que pour l'année prochaine la COC essaiera de s'améliorer pour que les équipes évoluent le plus possible dans un championnat correspondant à leur niveau.

D. COMMUNICATION ET INFORMATIQUE

Monsieur Frédéric BADIN indique que la commission a beaucoup d'idées et donc recherche du monde afin de les aider. La page Facebook du comité a dépassé le 1000^{ème} abonné. Il informe les clubs qu'il ne faut pas hésiter à envoyer toutes les informations ou photos afin de pouvoir les mettre sur le site du comité.

Le club de Beynes intervient en demandant à Monsieur Alain JOURDAIN, la possibilité d'afficher les résultats des équipes car le site de la FFHB ne nous le permet pas.

Monsieur Frédéric BADIN en profite pour remercier Marc GUERLIN pour la fabrication des diplômes.

E. DISCIPLINE

Pas de commentaire

F. RECLAMATION ET LITIGES

Pas de commentaire

G. STATUTS ET REGLEMENTS

Pas de commentaire

H. TECHNIQUE

Pas de commentaire

Monsieur Frédéric BADIN propose de faire voter l'ensemble des rapports plutôt qu'un par un, il demande si quelqu'un dans l'assistance y est opposé. En l'absence de réponse, il est procédé au vote.

- **Rapport de l'ensemble des commissions**

Résultat des votes : Votants 33 clubs sur 42 - Voix totales : 185 - Voix exprimées : 185

Pour : 185 voix – Contre : 0 – Abstention : 0

Les rapports des commissions sont adoptés

Monsieur Georges POTARD intervient pour saluer les clubs présents à l'AG IDF et indique que l'AG est un lieu important, un moment d'évaluation du travail qui est réalisé par les personnes mandatées pour 4 ans. Il explique qu'il faut que le Handball continue d'augmenter son nombre de licenciés et que ce sont bien les clubs qui font ce travail. Pour la saison 2018-2019, il y aura bien entendu l'organisation de l'EURO 2018, qui sera un moment important pour le handball féminin. Il faut que ce soit une réussite et invite les clubs à se mobiliser.

6. VŒUX

Monsieur Frédéric BADIN indique la procédure pour les vœux de chaque commission : comme pour l'adoption des rapports, il sera proposé de voter par commission. Si un des clubs s'y oppose on procédera alors à des votes séparés

A. STATUTS – SIEGE SOCIAL

Vœu n°1 : Conformément à la décision de l'assemblée générale des clubs du 28/01/2018, le 22 mai 2018, le comité de handball des Yvelines a fait l'acquisition d'un local situé 1 rue du Sequoia à Bailly (78870) dans l'ensemble immobilier situé dans le centre commercial de la « résidence Harmonie Ouest ».

En conséquence l'AG décide du changement d'adresse du siège social du comité de handball des Yvelines qui devient : 1 rue du Séquoia – 78 870 Bailly

Monsieur Frédéric BADIN remercie la FFHB pour l'emprunt des 50.000 € et les zapettes gratuites.

- **Vœu n°1**

Résultat des votes : Votants 33 clubs sur 42 - Voix totales : 185 - Voix exprimées : 185

Pour : 185 voix – Contre : 0 – Abstention : 0

Le vœu est adopté

Départ du Club de Villepreux 10h30

B. VŒUX COC

Vœu n°2 : Article 78.1.2 +16 Féminines – 1ère et 2ème division territoriale

Publication de la formule durant l'intersaison

Article 78.1.5 +16 ans masculins - 5ème division territoriale

Publication de la formule durant l'intersaison

Monsieur Frédéric BADIN indique que si les clubs ont des problèmes avec les réservations de salle, gymnase, il faut prévenir le Comité.

- **Vœu n°2**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 184

Pour : 184 voix – Contre : 0 – Abstention : 0

Le vœu est adopté

Vœu n°3 : Ajout de l'ancien article 3.3.3 des règlements particuliers des compétitions nationales aux règlements particuliers de la COC 78.

- **Vœu n°3**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 184

Pour : 184 voix – Contre : 0 – Abstention : 0

Le vœu est adopté

Vœu n°4 : Article 93.9 : Correction de quelques horaires de rencontres (Horaires de début des matchs)

	Vendredi	Samedi	Dimanche matin	Dimanche après-midi
-9 ans		Entre 14h et 16h	Entre 9h30 et 11h30	Entre 14h et 16h
-11 ans		Entre 14h et 16h30	Entre 9h30 et 11h30	Entre 14h et 16h
-13 ans		Entre 14h et 17h	Entre 9h30 et 11h30	Entre 14h et 16h30
-15 ans		Entre 14h et 17h	Entre 9h30 et 11h30	Entre 14h et 16h30
-18 ans		Entre 14h30 et 18h	Entre 9h30 et 11h30	Entre 14h et 16h30
+16 ans	Entre 20h et 21h	Entre 18h et 21h	Entre 9h30 et 11h30	Entre 14h et 16h30

Le club de Saint Germain intervient en disant qu'il n'y a que l'équipe porteur de la convention qui a accès aux conclusions et que cela serait bien que les autres clubs des conventions puissent avoir accès également.

Alain JOURDAN répond que c'est un sujet Gesthand, il posera la question.

- **Vœu n°4**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 180

Pour : 174 voix – Contre : 6 – Abstention : 0 – Non Votant : 4

Le vœu est adopté

Vœu n°5 : Article 107.2.1 Accession au niveau régional

Critères pour s'inscrire aux délayages régions ou nationaux

- **Vœu n°5**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 180

Pour : 156 voix – Contre : 24 – Abstention : 0 – Non Votant : 4

Le vœu est adopté

Vœu n°6 : Modification des tableaux de montée/descente en + 16 ans masculins

A compter de la fin de saison 2018/2019 deux montées en régions : modification des grilles

- **Vœu n°6**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 180

Pour : 180 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non Votant : 4

Le vœu est adopté

Vœu n°7 : Coupe des Yvelines - Ajout de l'article 7 – E :

Mise en place de plateaux sur 1/8èmes et ¼ de finale de coupe ou challenge des Yvelines des catégories -11 à -15 ans afin de créer des évènements festifs et de faciliter la désignation des tuteurs.

- **Vœu n°7**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 164

Pour : 164 voix – Contre : 0 – Abstention : 15 – Non votant : 5

Le vœu est adopté

Vœu n°8 : Coupe des Yvelines - Ajout de l'article 5 – E :

Dans l'éventualité où 3 équipes d'un même club seraient présentes en ¼ de finale, deux équipes de ce club seront forcément opposées.

- **Vœu n°8**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 171

Pour : 171 voix – Contre : 0 – Abstention : 7 – Non Votant : 6

Le vœu est adopté

Vœu n°9 : Coupe des Yvelines - Modification de l'article 15 :

Un(e) joueur(se) ne peut disputer la coupe et le challenge des Yvelines que dans une catégorie d'âge et une seule.

- **Vœu n°9**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 184

Pour : 175 voix – Contre : 9 – Abstention : 0

Le vœu est adopté

Vœu n°10 : Règlement particulier - Ajout de l'article 92 :

Procédure de remplacement en cas d'absence d'arbitre désigné.

c) Si pas d'arbitre officiel dans la salle, un licencié JOUEUR dans sa catégorie ou les catégories au-dessus peut arbitrer la rencontre avec l'accord des deux clubs. Cette fonction ne sera pas comptabilisée dans la CMCD. Le fait de noter ce licencié JOUEUR sur la FDME vaut pour acceptation de la part des deux équipes.

- **Vœu n°10**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 184

Pour : 177 voix – Contre : 7 – Abstention : 0

Le vœu est adopté

C. VŒUX CDA

Vœu n°11 : Modification de la base de remboursement des arbitres

- **Vœu n°11**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 184

Pour : 174 voix – Contre : 4 – Abstention : 6

Le vœu est adopté

D. VŒUX CMCD

Vœu n°12 : Les rencontres arbitrées sur désignation en – 18 ans F & M sont prises en compte pour la CMCD en gardant le principe du N/2 pour le samedi

Vœu n°13 : Arbitre stagiaire : Le nombre d'arbitrages « offerts » par club et par saison sera limité à 10 si le nombre de candidats ayant validé la théorie est supérieur à 2, afin d'éviter les candidatures multiples d'un club visant à remplir sa CMCD

- **Vœux n°12 et n°13**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 180

Pour : 180 voix – Contre : 0 – Abstention : 4

Le vœu est adopté

E. VŒUX DEVELOPPEMENT

Vœu n°14 : Développement : aide aux nouveaux clubs

Année 1 : gratuité d'affiliation, d'engagement, et de licences

Année 2 : paiement d'un 1/3 du prix pour l'affiliation, les engagements et les licences et dotation de 500 € chez notre partenaire ou sur présentation de facture si le matériel non disponible chez notre partenaire

Année 3 : paiement de 2/3 du prix pour l'affiliation, les engagements et les licences

Année 4 : paiement normal

Cette gratuité ne comprend pas le tarif FFHB et Ligue

(Rappel : 20 licences gratuites la première année par la FFHB)

Vœu n°15 : Aide à projets

Constitution d'un groupe de travail visant à répondre aux demandes financières des clubs pour la mise en place d'action ou d'achat de matériel exceptionnel.

- **Vœux n°14 et n°15**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 179

Pour : 179 voix – Contre : 0 – Abstention : 5

Le vœu est adopté

F. VŒUX TECHNIQUE

Vœu n°16 : Catégories d'âges

Sous classement uniquement autorisé pour une -13 ans filles première année pour descendre en – 11 ans filles

- **Vœux n°16**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 175

Pour : 162 voix – Contre : 13 – Abstention : 9

Le vœu est adopté

Vœu n°17 : Aménagement des règles sur les catégories jeunes de moins de 9 à moins de 15 ans Féminins et masculins

- **Vœux n°17**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 174

Pour : 142 voix – Contre : 32 – Abstention : 10

Le vœu est adopté

G. VŒUX FINANCIER - SECRETARIAT

Vœu n°18 : Modification des vacations en forfait pour une base en taux horaire

Vœu n°19 : Quand un club n'a pas de moyen de paiement pour régler l'arbitre, et dans le cas où c'est le comité qui prend en charge le paiement dudit arbitre et refacture le club : application du forfait indiqué dans le guide financier du CD78 au club concerné, en plus de la refacturation de l'arbitrage.

Pour la saison 2019/2019 ce forfait sera de 50 €

(Rappel : normalement si le règlement n'est pas fait avant le match, celui-ci peut être déclaré perdu par pénalité)

Vœu n°20 : Arrêt des ventes des petites fournitures (cartons d'arbitre, documentation technique, etc...) de la part du comité

- **Vœux n°18, n°19 et n°20**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 174

Pour : 174 voix – Contre : 0 – Abstention : 0 – Non Votant : 10

Le vœu est adopté

H. VŒUX BUDGET

Vœu n°21 : Augmentation de certains comptes par rapport au déménagement ou nouveau mode d'indemnisation et baisse des subventions.

Le club de Triel intervient pour demander si les achats de matériels vont être amortis.

Monsieur Pierre-Olivier LEVET répond que cela dépend de quel achat mais qu'il y en aura effectivement certains qui seront immobilisés comptablement. Cela permettra d'avoir une meilleure vision de l'actif du comité.

Tarifs des licences : pas d'augmentation de la part du Comité.

- **Vœu n°21**

Résultat des votes : Votants 32 clubs sur 42 - Voix totales : 184 - Voix exprimées : 180

Pour : 180 voix – Contre : 0 – Abstention : 4

Le vœu est adopté

7. LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

Monsieur Frédéric BADIN présente le Roll UP de lutte contre les incivilités qui sera offert à tous les clubs. Il demande que les roll up soient mis sur les terrains avant chaque rencontre.

Pour les clubs souhaitant disposer d'autres exemplaires, le comité étudiera la question à la rentrée.

8. QUESTIONS DIVERSES ET RECOMPENSES

- Une communication est faite sur l'EURO 2018 en France : mobilisation de toute la famille du Handball, communiquer encore et encore, remplir les arénas.
Rappel de l'ouverture de la Billetterie, des calendriers des matchs, du challenge clubs, et des actions simples à mettre en place.

Intervention de Luc MISEREY, qui indique principalement que la DDCS est là pour accompagner les structures associatives, même avec les restrictions budgétaires qu'elles subissent

- Remise des récompenses
 - Médaille de Bronze du Comité : Marc MILLERET
 - Médaille de Bronze du Comité : Loic BLANCHET
 - Récompenses des différents champions
 - Récompenses arbitrage

Monsieur Frédéric BADIN remercie les clubs présents à cette AG.

Fin de l'AG à 12h30

Liste des clubs présents à l'AG du 30 Juin 2018 à Plaisir

	Nb de voix
1. AS MANTES	6
2. CA MANTES	5
3. ACHERES	7
4. HBC BEYNES	5
5. AS BONNIERES	4
6. BOUGIVAL	4
7. CELLOIS HB	5
8. LE CHESNAY	8
9. LES CLAYES	6
10. CO GARGENVILLE	4
11. HOUDAN	6
12. BOIS D'ARCY	4
13. M. LAFFITTE	5
14. ELANCOURT-MAUREPAS HB	7
15. AS MONTIGNY	9
16. PLAISIR HBC	8
17. RAMBOUILLET SPORTS	5
18. HBC VELIZY	6
19. VERSAILLES HBC	8
20. ES LE PERRY	4
21. LE PECQ	5
22. HVC	9
23. TRIEL HBC	6
24. USHB 2 V Vernouillet/Verneuil	6
25. TS VICINOIS 88	5
26. HBC CONFLANS	9
27. GUYANCOURT	5
28. TRAPPES	4
29. SARTROUVILLE	5
30. AHB LES MUREAUX	5
31. ST GERMAIN	4
32. LIMAY	4
33. VILLEPREUX	1
33 clubs	185 voix

Fin du compte-rendu.

La Secrétaire

Le Président